

Sciences et sociétés



Auteurs: Yves ZONGO, Dieudonné TIBIRI, Yassine AKHMOUCH, Lahcen OUASMI, Wend-Vénègda Arsène DIPAMA, Luc Hervé ONGONG, Awa YMBA, Justine OUOBA, Cheick Ahmed OUATTARA, Bobo- Dioulasso, Armel G PODA, Ziemlé Clément MEDA, Yacouba SAWADOGO, Odilon KABORE, Émile BIRBA, Adama SOURABIÉ, Jacques ZOUNGRANA, Isidore Tiandiogo TRAORE, Sylvain GODREUIL, Abdoul-Salam OUEDRAOGO, Pascal NYAM, Dekao Fabrice TIEMOU, Ibrahima KARAMOKO, Alexis Yelsside Panimdi SAMA, Ismael OUEDRAOGO, Marie Chantal MILLOGO, Tiegbe TOURE, Drissa BALLO, Harimanantsoa Livaniaina RAZANAJAFY, Salifou YÉO, Gnissan Henri Auguste YAO M'bégnan COULIBALY, Sanansi CISSÉ, Mame Amade NGOM, Youssouph SANÉ, Amy GUEYE, Koung-Nongom BONKOUNGOU, Antoine NIAMBA, Pascal NYAM, Mehso Mylène ELLA TANO, Fulbert TRA, Prosper Sékdja SAMON, N'gnonnissè Mèdéhoulénou TOSSOU



Vol. 3, Num. 6, Décembre 2025

Sciences et sociétés : nouveaux paradigmes

eISSN 2959-8079
ISSN-L 2959-8060
**REVUE
HYBRIDES**



Sciences et sociétés

Nouveaux paradigmes, nouvelles approches

Tome 7

revuehybrides.org



Vol. 3, Num. 6, Décembre 2025

VOL. 3, NUM. 6, DEC. 2025

REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

VOL. 3, NUM. 6 · DÉC. 2025



SCIENCE ET SOCIÉTÉS

NOUVEAUX PARADIGMES ET NOUVELLES APPROCHES (TOME 7)

Yves ZONGO, Dieudonné TIBIRI, Yassine AKHMOUCH, Lahcen OUASMI, Wend-Vénègda Arsène DIPAMA, Luc Hervé ONGONG, Awa YMBA, Justine OUOBA, Cheick Ahmed OUATTARA, Bobo- Dioulasso, Armel G PODA, Ziemlé Clément MEDA, Yacouba SAWADOGO, Odilon KABORE, Émile BIRBA, Adama SOURABIÉ, Jacques ZOUNGRANA, Isidore Tiandiogo TRAORE, Sylvain GODREUIL, Abdoul-Salam OUEDRAOGO, Pascal NYAM, Dekao Fabrice TIEMOU, Ibrahima KARAMOKO, Alexis Yelsside Panimdi SAMA, Ismael OUEDRAOGO, Marie Chantal MILLOGO, Tiegbe TOURE, Drissa BALLO, Harimanantsoa Livaniaina RAZANAJAFY, Salifou YÉO, Gnissan Henri Auguste YAO M'bégnan COULIBALY, Sanansi CISSÉ, Mame Amade NGOM, Youssouph SANÉ, Amy GUEYE, Koung-Nongom BONKOUNGOU, Antoine NIAMBA, Pascal NYAM, Mehso Mylène ELLA TANO, Fulbert TRA, Prosper Sékdja SAMON, N'gnonnissè Mèdéhouénou TOSSOU

ÉDITORIAL

GODWE BIRWE

UNIVERSITÉ DE MAROUA, CAMEROUN



© REVUE HYBRIDES (RALSH), DÉCEMBRE 2025

COUVERTURE : © Revue Hybrides

MISE EN PAGE ET MAQUETTAGE : Revue Hybrides

ÉDITORIAL : GODWE BIRWE, Université de Maroua, Cameroun

TRADUCTIONS : Joël ÉCHITCHI TEKA (Université de Maroua, Cameroun) & Christian TIAKO
YOUADJEU (MINESEC, Cameroun)

INDEXATION



Licence d'utilisation : Creative Commons Attribution CC-BY

Les publications peuvent être copiées, diffusées, transmises et affichées sur n'importe quel support ou format, à condition de citer l'auteur (BY) et les références de la revue. Cette licence autorise aussi l'utilisation commerciale.

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

<https://revuehybrides.org/>

infos@revuehybrides.org / revuehybrides@gmail.com

impact factor : 3.976

Version imprimée en France & Cameroun

Printed in France & Cameroon

Impreso en Francia & Camerún

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Directeur de publication : Gislain ESSOME LELE, Université Marie & Louis Pasteur, ISTA UR
4011 / Université Jean-Monnet Saint-Étienne, UR ECLLA, France
Rédacteur en chef : Joël ÉCHITCHI TEKA, Université de Maroua, Cameroun

SECRÉTARIAT TECHNIQUE ET DE RÉDACTION

M. Alain DJARSOUMNA, ARAFAT ABAKAR, M. Bachir Tamsir NIANE, M. Cédric TEGUEDONG
NGUEKEU, M. Christian TIAKO YOUADJEU, M. Eugène SAKAME, M. Narcisse BOUBA DJELANG, Dr.
Paul BINI KOFFI MOUROUFIE & Dr Simpson Dorothy MBADINGA MBADINGA

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Frédéric SPAGNOLI (Professeur des universités, HDR, Université Marie & Louis Pasteur, France),
Georges MOUKOUTI ONGUEDOU (Professeur Titulaire, Université de Bertoua, Cameroun),
Stéphane KALUDI NDONDJI (Professeur Associé, Université de Lubumbashi, RD Congo),
Abdelouahid TIOUIDIOUINE (Maître de conférences, Université de Relizane, Algérie), **Ahlem
ROUABHIA** (Maître de conférences, Université de Tebessa, Algérie), **Aimé BANZA ILUNGA**
(Maître de conférences, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Arsène ELONGO** (Maître de
conférences, Université Marien Ngouabi, Congo), **Assia MARFOUQ** (Maître de conférences Habileté,
Université Hassan Premier de Settat, Maroc), **Brice Arsène MANKOU** (Maître de Conférences, Reims
DYSOLAB, Université de Rouen, Normandie, France), **Djedou Martin AMALAMAN** (Maître de
conférences CAMES, UPGC de Korhogo, Côte d'Ivoire), **Drissa KONE** (Maître de conférences,
Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Gilbert ATINDOGBE** (Maître de conférences,
Université d'Abomey-Calavi, Bénin), **Ibrahim MALAM MAMANE SANI** (Maître de conférences
CAMES, Université Abdou Moumouni, Niger), **Landry Yves FALLE** (Maître de conférences,
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire), **Kouakou Laurent ASSOUNGA** (Maître de
conférences, Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire), **Patrick TOUMBA HAMAN**
(Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Raymond-Bernard AHOUEJINOU**
(Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin), **Robert MAMADI** (Maître de
conférences CAMES, Université Adam Barka d'Abéché, Tchad), **Zacharie HATOLONG BOHO**
(Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Abraham DAOKA** (Université de Maroua,
Cameroun), **Adjé Séverin ANGOUA** (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire),
Amos KAMSU SOUOPTETCHA (Université de Maroua, Cameroun), **André Bienvenu MFO**
(Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Amel FTITA** (Université virtuelle de Tunis, Tunisie), **Anicet
DONFACK SOUNNA** (Université d'Alcalá, Espagne), **Antoine-Beauvard ZANGA** (ENS, Université
de Yaoundé 1, Cameroun), **Appolinaire LOUMGUE** (Université de Maroua, Cameroun), **Arnaud
Romaric TENKIEU TENKIEU** (Université de Douala, Cameroun), **Bassirima KONÉ** (Université
Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Benoît TINE** (LARSSES-QUASZ, Sénégal), **Bertin
NGUEFACK** (Université de Yaoundé, Cameroun), **BIRWE GODWE** (ENS, Université de Maroua,
Cameroun), **Bougadari DOUMBIA** (Institut Universitaire de Développement Territorial / Université
des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali), **Destin FEUTSEU DASSI** (Université de
Dschang, Cameroun), **Dimkèg Sompasaté Parfait KABORE** (Université Thomas SANKARA,
Burkina Faso), **Érick Achille NKO'O BEKONO** (Université de Bertoua, Cameroun), **Fabrice
ONANA NTSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Floribert NOMO FOUA** (Université de
Yaoundé 1, Cameroun), **Franck AMOUSSOU** (Université André Salifou (UAS) de Zinder, Niger),
Franck Rostov TSAMO DONGMO (Université de Dschang, Cameroun), **Gabin KENKO
DJOMENI** (Institut Universitaire de la Côte, Cameroun), **Harold Gael NJOUNANG DJOMO**
(Laboratoire GREVA, Cameroun), **HASSANA (DGSN, Cameroun), Issa AHAMADOU HAMAGE**

(Université Abdou Moumouni, Niger), **Jean de Dieu GWETH BI BISSO** (Institut supérieur des sciences et techniques appliquées à la santé, Cameroun), **Joseph Yannick MBATCHOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **José Alejandro MORALES SOTO** (Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México), **Karima ZEROUALI** (Université de Biskra, Algérie), **Liliane KOUASSI AMOIN** (Institut National Supérieur des Arts et de l'action Culturelle, Côte d'Ivoire), **Magloire NISSIMAISOU** (Université de Maroua, Cameroun), **Malek KHALDI** (Chercheuse indépendante, Tunisie), **MFOUAPON ALASSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Oscar KEM-MEKAH KADZUE** (Escuela Normal Superior de Yaoundé 1, Cameroun), **Pierre Ledoux NDII** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Régine Mireille ESSAMA** (Université de Bertoua, Cameroun), **Rodrigue WOUASSI LADJINO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Saidi HICHAM** (Université Moulay Ismail, Maroc), **Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA** (Université de Relizane, Algérie), **Sidbéné-Wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO** (Université Norbert ZONGO, Burkina Faso), **Susana Astrid LÓPEZ GARCÍA** (Instituto Tecnológico Superior de Naranjos, México), **Tamboura AMADOU** (ENS Burkina Faso), **Thierry Martin FOUTEM** (Université de Dschang, Cameroun), **Thierry Benoît BIDIAS** (Chercheur indépendant, Cameroun), **Thomas FONE** (Université de Douala, Cameroun), **Wendnonga Gilbert KAFANDO** (Université Joseph Kizerbo (UJKZ), Burkina Faso), **Winnie NYANGON** (Université de Ngaoundéré, Cameroun), **Yacouba TENGUERI** (Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Burkina Faso), **Yao Saturnin Davy AKAFFOU** (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire) & **Zoulkoufoulou OURO-GBELE** (Université de Lomé, Togo).

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	VIII
{SECTION 1}	1
SCIENCES DU LANGAGE & LITTÉRATURE	1
<i>Analyse sémiotique de l'hybridité dans le film Les trois lascars (2021) de Boubacar Diallo</i>	1
<i>Semiotic analysis of hybridity in Boubacar Diallo's film Les trois lascars (2021)</i>	1
Yves ZONGO	1
<i>Hybridité culturelle et mémoire discursive dans Tiébélé (2020) d'Abraham Abassague</i>	16
<i>Cultural hybridity and discursive memory in Tiébélé (2020) by Abraham Abassague</i>	16
Dieudonné TIBIRI	16
<i>Les Gardiens du Temple de Cheikh Hamidou Kane : narration du conflit sociopolitique et construction de la paix en Afrique postcoloniale</i>	33
<i>Les Gardiens du Temple de Cheikh Hamidou Kane : narrating sociopolitical conflict and peacebuilding in postcolonial Africa</i>	33
Drissa BALLO	33
<i>Intermédialité et innovation pédagogique dans la littérature postcoloniale africaine</i>	44
<i>Intermediality and Pedagogical Innovation in African Postcolonial Literature</i>	44
Dekao Fabrice TIEMOU	44
Ibrahima KARAMOKO	44
<i>Les patronymes en pays Tagbana (XVIII^e-XX^e siècle)</i>	57
<i>Surnames in Tagbana country (18th-20th centuries</i>	57
Tiegbe TOURE	57
<i>Le discours initiatique du maître-libertin dans La Paysanne perversie de Rétif de la Bretonne 1734-1806</i>	66
<i>The master's initiation discourse in La Paysanne perversie by Rétif de la Bretonne 1734-1806</i>	66
Mamadou SIDIBE	66
Sessia Inesse BOHOUN	66
<i>Inscriptions vernaculaires sur les véhicules personnels, utilitaires et poids lourds au Maroc : entre formes linguistiques et thématiques sociales</i>	78
<i>Vernacular inscriptions on personal, commercial and heavy goods vehicles in Morocco: between linguistic forms and social themes</i>	78
Yassine AKHMOUCH	78
Lahcen OUASMI	78
{SECTION 2}	107
SCIENCES HUMAINES	107

<i>Stratégie d'émergence dans le Sud global: regard sur les leviers d'un développement endogène et durable en Afrique (2000-2020)</i>	108
<i>Emergence strategy in the Global South: a look at the drivers of endogenous and sustainable development in Africa (2000-2020)</i>	108
Wend-Vénègda Arsène DIPAMA	108
<i>Colonialité et paupérisation du Cameroun : une critique sociohistorique de l'ordre économique néolibéral</i>	122
<i>Coloniality and impoverishment of Cameroon: A Socio-Historical Critique of the neoliberal Economic Order</i>	122
Luc Hervé ONGONG	122
<i>Médecine alternative et prise en charge des personnes vulnérables durant le Covid-19 à Bobo-Dioulasso</i>	135
<i>Alternative medicine and care of vulnerable people during the Covid-19 pandemic in Bobo-Dioulasso</i>	135
Awa YMBA et al.	135
<i>Sécurité alimentaire et warrantage dans la province de la Sissili, au sud du Burkina Faso</i>	148
<i>Food security and warrantage in the province of Sissili, southern Burkina Faso</i>	148
Alexis Yelsside Panimdi SAMA	148
Ismael OUEDRAOGO	148
Marie Chantal MILLOGO	148
<i>Analyse mixte des déterminants de la non-satisfaction des usagers de l'antenne d'hygiène publique de Bouaké (Côte d'Ivoire)</i>	165
<i>Mixed methods analysis of the determinants of user dissatisfaction at the Bouaké public hygiene unit (Côte d'Ivoire)</i>	165
Salifou YÉO	165
Gnissan Henri Auguste YAO	165
M'bégnan COULIBALY	165
Sanansi Cissé	165
<i>Management hiérarchique des enseignants et continuité éducative en contexte de crise sécuritaire au Burkina Faso : le cas du Nayala</i>	179
<i>Hierarchical management of teachers and educational continuity in the context of the security crisis in Burkina Faso: the case of Nayala</i>	179
Koug-Nongom BONKOUNGOU	179
Antoine NIAMBA	179
<i>Logiques de la territorialité de la mendicité des taalibe bissau-guinéens dans l'espace urbain dakarois</i>	193
<i>The logic behind the territoriality of begging among guinean-bissau taalibe in urban Dakar</i>	193

Mame Amade NGOM	193
Youssouph SANÉ	193
Amy GUEYE	193
<i>Loisirs et identité culturelle en contexte urbain : cas de la fête intergénérationnelle et traditionnelle chez les Ébriés d'Anoumanbo de Marcory en Côte d'Ivoire</i>	207
<i>Leisure and cultural identity in an urban context: the case of intergenerational and traditional celebrations among the Ébrié people of Anoumanbo in Marcory, Ivory Coast</i>	207
Mehsou Mylène ELLA TANO	207
Fulbert TRA	207
<i>Importance des infrastructures routières dans la dynamique de croissance urbaine et de mobilité à Bohicon (Bénin)</i>	216
<i>The importance of road infrastructure in the dynamics of urban growth and mobility in Bohicon (Benin)</i>	216
N'gnonnissè Mèdéhouénou TOSSOU	216
<i>Initiatives de valorisation des pneus usagés dans le Grand Lomé : des retombées socio-économico-environnementales aux défis</i>	229
<i>Initiatives to recycle used tires in Greater Lomé : socio-economic and environmental benefits and challenges</i>	229
Prosper Sékdja SAMON	229
<i>Comprendre la notion d'émergence pour les pays africains : un véritable casse-tête</i>	246
<i>Understanding the concept of emergence for African countries: a real puzzle</i>	246
Pascal NYAM	246
{SECTION 3}	261
SCIENCES ÉCONOMIQUES	261
<i>Le concept d'entrepreneur en sciences économiques : Vers une analyse en termes de convergence et de divergence de théories et d'idées</i>	262
<i>The concept of entrepreneur in economics: Towards an analysis in terms of convergence and divergence of theories and ideas</i>	262
Harimanantsoa Livaniaina RAZANAJAFY	262



Colonialité et paupérisation du Cameroun : une critique sociohistorique de l'ordre économique néolibéral

*Coloniality and impoverishment of Cameroon: A Socio-Historical Critique of the neoliberal
Economic Order*

Luc Hervé ONGONG

Université de Bertoua, Cameroun

Email : lucongon@yahoo.com

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0005-8138-5663>

Résumé: La colonialité a profondément marqué l'univers socioéconomique de l'Afrique. Plusieurs penseurs panafricanistes et théoriciens du développement à l'instar de Nkrumah (1973), Mveng (2004) et Amin (1972) ont reconnu que l'accession des jeunes Etats africains à l'indépendance est loin d'avoir mis un terme au système colonial. Dans la présente étude, nous souhaitons focaliser notre attention sur le Cameroun. Ce pays situé au centre de l'Afrique, anciennement colonisé par l'Allemagne et qui passa, au lendemain de la première guerre mondiale sous administration franco-britannique, s'est distingué par la forte dépendance de son système économique non seulement vis-à-vis de l'ancienne puissance coloniale, mais aussi de l'ordre économique néolibéral. Ainsi, pour mener à bien ce travail, nous avons opté pour une approche qui combine à la fois la recherche documentaire et la critique sociohistorique. A partir de l'exploration des conventions de coopération, des rapports institutionnels et textes juridiques, nous voulons montrer que la paupérisation du Cameroun s'explique en grande partie par la logique coloniale qui a toujours sous-tendu ses modèles de développement. De sorte qu'il ne peut retrouver la voie de la prospérité que s'il s'inscrit dans la perspective d'un développement autocentré en rupture avec l'extraversion de son économie et opte pour une diversification de ses partenariats économiques en explorant les possibilités que lui offre l'intégration des organisations régionales et mondiales soucieuses du progrès des pays du Sud.

Mots-clé: Cameroun, Colonialité, Paupérisation, Économie, Ordre néolibéral.

Abstract : Coloniality has profoundly shaped the socioeconomic landscape of Africa. Several Pan-Africanist thinkers and development theorists such as Nkrumah (1973), Mveng (2004), and Amin (1972) acknowledged that the emergence of young African states into independence did not put an end to the colonial system. In this study, we wish to focus our attention on Cameroon. This country, located in central Africa, formerly colonized by Germany and which came under Franco-British administration after World War I, has stood out due to the strong dependence of its economic system not only on the former colonial power but also on the neoliberal economic order. Thus, to carry out this work, we opted for an approach that combines both documentary research and socio-historical critique. Based on the exploration of cooperation agreements, institutional reports, and legal texts, we want to show that the impoverishment of Cameroon is largely justified by the colonial logic that has always underpinned its development models. Consequently, it can only find the path to prosperity if it adopts a self-centered development approach that breaks away from the outward orientation of its economy and opts for a diversification of its economic partnerships by exploring the opportunities offered by the integration of regional and global organizations concerned with the progress of countries in the Global South.

Keywords: Cameroon, Coloniality, Pauperization, Economy, Neoliberal order.

Introduction

Plusieurs décennies après les indépendances des Etats africains, la problématique de la libération de l'Afrique du joug colonial reste d'actualité. À l'observation et d'après de nombreux spécialistes des questions africaines, la logique coloniale continue d'imprégner l'univers socioéconomique et les relations géopolitiques desdits Etats. Kwame Nkrumah notait en effet que malgré leur accession à la souveraineté internationale, plusieurs pays africains continuaient de « vivre dans la relation classique de la colonie par rapport à son « patron » métropolitain » (Nkrumah, 1963, p. 205). La formation de la Communauté Économique Européenne qui donna lieu à l'adoption des accords Union Européenne (UE) et Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP), s'inscrit dans le sillage des reconfigurations multiples auxquelles les pratiques coloniales donnent lieu (Coquery-Vidrovitch, 2002, p. 217). Dans le même sillage, les accords de coopération sont apparus comme la nouvelle trouvaille permettant de consolider les liens de dépendance entre les anciennes colonies et les métropoles. Selon Bourgi (1979, p. 16), ces accords « assurent un débouché important à l'activité économique de l'ancienne puissance coloniale, par le jeu des préférences commerciales et des franchises douanières ». La présente réflexion a pris le Cameroun comme cadre d'étude. Car, outre le fait qu'il fut soumis à une administration coloniale franco-britannique et qu'il faisait partie des pays qui absorbaient l'essentiel des importations de la France en Afrique avec 60% de ses exportations en 1978 (Staniland, 1987, 53), force est de souligner que son économie demeure sous l'emprise des fourches caudines de l'ordre capitaliste néolibéral international, comme en témoigne l'impact que les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), imposés par les institutions de Bretton Woods, ont eu sur la dégradation des conditions de vie des populations (Touna Mama, 2008, p. 340) et les relations déséquilibrées qu'il entretient aujourd'hui avec l'Union Européenne (UE) dans le cadre des Accords de Partenariat Économique (APE) (Tchoffo, 2021, p.7. Dès lors, la question qui guide cette réflexion est la suivante : Comment la colonialité structure-t-elle le système économique camerounais au point d'engendrer la paupérisation? Cette interrogation axiale est assortie de deux questions connexes: En quoi l'ordre néolibéral international sous-tendu par la colonialité provoque-t-il la paupérisation du Cameroun ? Comment en sortir afin que le Cameroun se mette sur la voie de la prospérité ? Pour mener à bien cette recherche, nous avons opté pour une approche sociohistorique et critique combinée à une étude documentaire Cette démarche semble appropriée pour cette recherche en ce sens qu'elle permet d'articuler harmonieusement la réflexion théorique sur l'influence de la colonialité dans la paupérisation du Cameroun à un éventail de sources d'informations essentielles pour étayer les analyses. Il s'agit précisément de la Convention de coopération monétaire entre les États membres de la banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) du 23 novembre 1972, de la Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (U.M.A.C) et la République Française, des ordonnances et décrets relatifs à la privatisation des entreprises publiques, des rapports liés au partenariat entre le Cameroun et le FMI. Ainsi, après avoir présenté l'approche méthodologique et conceptuelle qui structure ce travail, il s'agira de montrer en quoi la colonialité constitue-t-elle un facteur de paupérisation du Cameroun, pour, enfin, entrevoir des alternatives en vue de son affranchissement.

1. Approche méthodologique et conceptuelle

Il est question dans cette partie de présenter l'approche méthodologique qui a sous-tendu cet article et de procéder à la clarification des concepts de colonialité et de paupérisation qui le constituent.

1.1. Précisions méthodologiques

La présente réflexion repose sur une démarche sociohistorique et critique axée sur la recherche documentaire. L'ancrage théorique est bâti autour d'un corpus constitué des textes qui mettent en exergue la manière dont la colonialité a influencé et continue d'affecter la trajectoire socioéconomique des pays africains en général et du Cameroun en particulier. Pour ce faire, les références théoriques mobilisées sont constituées d'une part des auteurs qui procèdent à une présentation générale du projet colonial et de l'impact qu'il a eu et continue d'avoir sur le développement des pays d'Afrique et, d'autre part, sur des textes qui permettent de faire une immersion sur la situation singulière du Cameroun. Ainsi, dans la première catégorie, les éclairages de Mignolo (2021, pp. 56-61), Mveng (2004, pp. 2-5), Mbembé (2016, pp. 23-26) et Coquery-Vidrovitch (2002, pp. 214-217) seront passés en revue. Dans la seconde, nous allons nous référer aux renseignements fournis par des économistes et politistes, philosophes qui se sont penchés sur le cas spécifique du Cameroun. Le choix de ces auteurs, loin d'être hasardeux se justifie par notre souci de procéder une analyse générale de la dynamique coloniale qui sous-tend la structuration les politiques de développement en Afrique et dont le Cameroun en constitue l'illustration.

La dimension empirique, quant à elle, sera articulée autour de l'exploration des données tirées des sources documentaires à savoir: les ouvrages, les conventions de coopération, les textes juridiques et les rapports des institutions et les discours. A cet égard, il sera opportun de parcourir la convention de coopération monétaire de Brazzaville des 22 et 23 novembre 1972, les accords régissant les rapports entre l'Union Européenne et les pays de l'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), les termes des accords APE, les termes des accords de Bretton Woods en relation avec l'Afrique, l'ordonnance du 22 juin 1990 relative à la privatisation des entreprises publiques et parapubliques et les décrets d'applications de 1989 et 1990, le discours de Manuel Marin, vice-Président de la commission Européenne, le 15 décembre 1989, les rapports du MINEPAT sur l'impact des APE au Cameroun.

La méthode d'analyse des données combine l'analyse documentaire et la critique sociohistorique. Par la première, on va présenter, à travers des indicateurs statistiques... Par la seconde, on va non seulement soumettre..., mais aussi on va les dépasser... sortir de l'étau de la mondialisation néolibérale dont la colonialité est le soubassement. Ce choix méthodologique obéit à notre volonté de fournir un effort d'articulation entre la réflexivité théorique caractéristique de la démarche philosophique et l'exigence de démonstration empirique qui fonde la crédibilité des résultats dans les sciences sociales.

1.2 . Colonialité et paupérisation : clarification conceptuelle

La colonialité est intimement liée au colonialisme. Elle sous-tend en effet la dynamique coloniale dont elle s'emploie à mettre en lumière les promesses fallacieuses et les espérances trompeuses. Car, si à l'origine le colonialisme avait revêtu les attributs d'un projet tourné vers la modernité avec une ambition affichée de promouvoir le salut, le progrès, la civilisation et le développement, la colonialité est un concept qui a pour vocation de démasquer les mirages de ce colonialisme dont les axes principaux sont en réalité : la domination, l'exploitation et l'oppression des peuples colonisés. Ainsi, réfléchir sur la colonialité c'est entreprendre de lever le voile sur les mensonges, dérives et les atrocités du processus colonial et de mettre en lumière le visage hideux de la modernité dont il se revendique. Ainsi, pour Mignolo la modernité occidentale est indissociable de la colonialité. Puisque, précise-t-il, « la distinction cruciale entre colonialisme et colonialité est la révélation également cruciale du fait que les promesses de la modernité (le salut, le progrès, la civilisation, le développement) n'étaient que des justifications masquées de la colonialité (c'est-à-dire de la domination, de l'exploitation et de l'oppression) » (Mignolo, 2021, p. 60).

Le tableau de ce colonialisme peut être perçu au travers d'une analyse globale du panorama des pratiques d'exploitation, de domination voire de déshumanisation ayant marqué le processus colonial. Outre « le déracinement géographique et culturel » des individus contraints de s'établir dans des territoires étrangers jusque-là habités par des autochtones désormais forcées de partir (Mbembé, 2016, p. 25), le colonialisme s'est déployé au moyen des dynamiques de prédation, d'exploitation et d'assujettissement qu'Achille Mbembé décrit dans son ouvrage intitulé *politiques de l'inimitié*. Il relève en effet que : « Du XVI^e au XIX^e siècle, ces deux modalités de repeuplement de la planète par la prédation humaine, l'extraction des richesses naturelles et la mise au travail de groupes sociaux subalternes constituèrent des enjeux économiques, politiques et à bien des égards philosophiques majeurs de la période » (Mbembé, 2016, p. 26). Dès lors, le pillage et l'exploitation des territoires colonisés débouchèrent naturellement sur ce que Samir Amin nomme la « polarisation des mondes » avec d'un côté le centre essentiellement constitué des puissances occidentales capitalistes et de l'autre, « à l'extérieur ou aux marges, des périphéries – domaines de la lutte à outrance et voués à l'occupation et au pillage » (Mbembé, 2016, p. 26).

La paupérisation quant à elle est étroitement liée à la pauvreté dont elle est la dérivation sémantique. Elle se traduit par une généralisation de la misère marquée par une privation quasi-absolue des moyens d'existence consécutive à des cataclysmes, à des injustices sociales voire à une déliquescence de la société minée par une corruption endémique. Dans le contexte africain, elle est accentuée par le colonialisme et le système néocolonial qui perdure en dépit des indépendances ayant elles-mêmes donné naissance aux États fantoches privés des instruments de la souveraineté et dont la domination et l'oppression constituent des moyens de régulation sociale (Mveng, 2004, p. 3).

Pour Engelbert Mveng (2004, pp. 2-3), outre le fait qu'ils sont dépourvus de pouvoir militaire et que leurs armées sont totalement dépendantes des puissances étrangères, les États africains sont loin de jouir d'une indépendance économique susceptible de leur permettre d'aspirer au progrès. Spécialisés dans la production et la commercialisation des matières premières, ces États voient leurs prix dérisoires fixés par les détenteurs des capitaux ; le tissu industriel embryonnaire étant entre les mains des étrangers. Dans l'incapacité d'avoir la pleine maîtrise de leur destin, ces États sont réduits à solliciter des aides qui contribuent à les maintenir dans la dépendance. C'est la raison pour laquelle Mveng relève qu' : « ils n'ont aucune souveraineté économique. La production et la commercialisation des matières premières, ainsi que leurs prix de misère, leur sont imposés par les maîtres de l'économie mondiale. Quant à l'industrie, c'est l'affaire des étrangers (...). Et pour subsister, ils sont obligés de mendier ailleurs leur subsistance, forgeant ainsi de nouvelles chaînes de dépendance souvent aussi lourdes, aussi meurtrières que les chaînes coloniales ». (Mveng, 2004, p. 3)

2. L'économie camerounaise sous l'emprise du système colonial et de l'ordre néolibéral

Cette partie de l'article comporte deux volets. Le premier est consacré à l'analyse de l'influence que le système colonial a eu et continue d'avoir sur l'économie camerounaise. Nous nous attelons à mettre en lumière les mécanismes à partir desquels cette emprise coloniale est exercée. Le second s'attache à montrer comment l'ordre économique néolibéral entrave le progrès de l'Afrique et donc du Cameroun.

2.1. L'ère coloniale au Cameroun et l'économie de traite

Le « *scramble for Africa* » enclenché au lendemain de la conférence de Berlin de 1884 et 1885, inaugura l'ère de la domination coloniale et son corollaire d' « économie de traite ». Cette dernière se traduisait par des situations de monopoles dont bénéficiaient les puissances coloniales dans l'exploitation des ressources pétrolières et minières et qui préfiguraient ce que la prédominance actuelle des multinationales donne à voir. Coquery-Vidrovitch note à cet effet

qu'« en Afrique Équatoriale Française, par exemple, une quarantaine de sociétés concessionnaires de plusieurs dizaines, voire centaines, de km² se partageaient le monopole trentenaire, consenti par l'État, de l'exploitation et du commerce des « gisements » rémunérateurs de l'époque » (Coquery-Vidrovitch, 2002, p. 214).

Le cas du Cameroun, pays faisant partie de l'Afrique Équatoriale française, est assez illustratif de l'influence de l'héritage colonial sur la dépendance structurelle de son économie. L'expérience singulière de la double domination franco-britannique, suite à la défaite de l'Allemagne en 1918, a conduit à la mise en place de deux modèles de planification économique, à savoir: le plans FIDES (Fonds d'investissement pour le développement économique et social) et le CDWF (Colonial Development Welfare Fund) (Amougou, 2018, p. 7). Ces plans fondamentalement coloniaux avaient pour objectif d'asseoir une économie de traite, matérialisée par la propension de la production locale à satisfaire les besoins de la métropole. Articulés autour des plans quadriennaux, ces plans ont cependant contribué à la construction du port de Douala à hauteur de 85%, des routes et des chemins de fer d'une part et au développement de la production d'autre part. Si pour certains le plan FIDES a étouffé l'émergence de l'activité privée, Touna Mama pense que les plans FIDES et CDWF ont été globalement atteints leurs objectifs. Car, en ce qui concerne le développement rural, l'économie largement fondée sur l'agriculture a contribué à la concentration des investissements privés et publics « sur les biens de production destinés à l'exportation plutôt qu'au marché local » (Touna Mama, 2008, pp.220-221). Pendant l'ère coloniale, les politiques économiques du Cameroun étaient greffées sur les besoins de la puissance coloniale et implémentées conformément aux ordres relevant d'une chaîne de commandement à la tête de laquelle se trouvait le Président de la République française.

La mise en branle de cette superstructure pyramidale décisionnelle était destinée à faire triompher les intérêts de la métropole en rendant possible la construction de certaines infrastructures nécessaires au fonctionnement de l'industrie métropolitaine. C'est sous ce prisme que l'on peut apprécier la construction des « routes et ponts sur les fleuves Sanaga/Wouri/Moungo, du Transcamerounais (chemin de fer), du barrage électrique sur la Sanaga à Edéa par EDF, les montages d'usines d'aluminium à Edéa (par Pechiney-France) et de raffinerie de pétrole à Limbe (par ELF/Total) » (Amougou, 2018, p. 20). A l'analyse, il apparaît que l'objectif principal de la planification économique au Cameroun articulée autour de la construction des infrastructures énergétiques « est de faciliter l'exploitation optimale des produits stratégiques (pétrole, gaz, électricité, minerai, fer, acier, aluminium, bauxite, cuivre, zinc, etc.) par l'industrie française. Il en découle un processus de planification économique greffé sur le grand projet industriel et minier français » (Amougou, 2018, p. 20). Même s'il convient de noter que cette offre infrastructurelle routière, ferroviaire et énergétique aura contribué à poser les jalons du processus d'industrialisation au Cameroun.

Par ailleurs, la logique néocoloniale s'est observée en Afrique centrale en général et au Cameroun en particulier à travers la signature des conventions dont la vocation était de consolider et de pérenniser le lien de subordination entre les anciennes colonies et la métropole. La France s'est particulièrement distinguée dans cette logique par la mainmise qu'elle gardait sur ce qu'elle considérait comme sa zone d'influence. Ainsi, par « le maintien de la zone franc, une aide militaire considérable et l'envoi d'un très nombreux personnel coopérant de substitution. Elle négocia pays par pays, dans les années 1960, des accords de coopération qui liaient encore étroitement les États francophones à leur ancienne métropole » (Coquery-Vidrovitch, 2002, p. 217).

C'est dans ce sillage que s'inscrivent les onze accords secrets de coopération signés entre la France et la partie francophone du Cameroun le 26 décembre 1959 (Kouanou, 2021, p. 145). D'après Roméo Aimé Kouanou, ces accords qui actaient la vassalisation du Cameroun à la France prévoyaient entre autres : la reconnaissance de la dette coloniale pour le

remboursement des bénéfices de la colonisation, la confiscation automatique des réserves financières nationales, la priorité aux entreprises françaises dans les marchés et appels d'offres publics, l'obligation d'utiliser le Franc CFA (Kouanou, 2021, pp. 145-146). Deux conventions peuvent servir à illustrer la vision néocoloniale de la France dans le domaine économique et monétaire : la Convention de coopération monétaire entre les Etats membres de la banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) et la République Française signée à Brazzaville le 23 novembre 1972 et la convention régissant l'union monétaire de l'Afrique centrale U.M.A.C de 2008. L'article 2 de la première convention stipule à cet égard que « Cette coopération est fondée sur la garantie illimitée donnée par la France à la monnaie émise par la Banque et sur le dépôt auprès du Trésor français de tout ou partie des réserves de change des États membres qui prendront les mesures nécessaires à cet effet ». Tchundjang Pouemi s'est attaché à montrer à quel point la monnaie était un outil de prolongement de la domination coloniale. Car, dit-il, « dépositaire du pouvoir politique, il était évidemment exclu que la métropole se dessaisisse du pouvoir monétaire, du droit de créer de la monnaie fiduciaire. En d'autres termes, une banque centrale locale était incompatible avec le statut colonial » (Tchundjang Pouemi, 2020, p. 197). Pour l'économiste camerounais, la divergence qui s'observe entre les pays coloniaux en matière d'évolution du rythme de croissance, est fondamentalement liée à l'incapacité pour la monnaie à jouer son rôle de développement des forces productives. Conformément à la logique du pacte colonial, le rôle de la monnaie a été réduit à « exploiter celles des ressources jugées utiles à la métropole et éventuellement faire tourner ses usines; en somme, faire jouer à la colonie son rôle de réserve de matières premières et de débouché pour les produits finis » (Tchundjang Pouemi, 2020, p.199).

En plus de son rôle de gendarme de l'Afrique conféré par la multitude des accords de défense ayant servi aux interventions militaires dans divers pays africains (Coulibaly, 2016, pp. 5-6), la politique de l'assistance s'est révélée être un facteur de paupérisation de l'Afrique en général et du Cameroun en particulier. Les conditionnalités économiques et financières auxquelles ces aides sont assorties hypothèquent les perspectives de développement durable. C'est la raison pour laquelle, l'aide est apparue, selon Nkrumah, comme un piège tendu aux pays africains. D'où la mise en garde qu'il formulait en ces termes: « l'une des pires choses qui puisse arriver à un pays sous-développé et tentant d'en sortir, c'est de recevoir une aide étrangère impliquant des obligations économiques et politiques qui ligotent ; très souvent, ces « aides » sont enrobées de conditions financières difficiles à déceler » (Nkrumah, 1963, p. 127).

2.2. Le Cameroun face à la colonialité de l'ordre international néolibéral

Au lendemain des indépendances, les nouveaux États africains indépendants vont s'inscrire dans la dynamique du libre-échange à travers leur intégration dans la Communauté Européenne en vue de consolider les liens historiques entre les anciennes colonies et les métropoles. La convention d'association entre la Communauté Économique Européenne et les États africains et Malgache signée à Yaoundé le 20 juillet 1963 entre six (06) pays européens et dix-huit (18) États africains et Madagascar associé (EAMA). Dans l'article premier de cette convention, il y est mentionné que cette convention entre « les Hautes parties contractantes » est adoptée en vue de « promouvoir l'accroissement des échanges entre les États associés et les États membres, de renforcer leurs relations économiques et l'indépendance économique des États associés et de contribuer ainsi au développement du commerce international ». Cette convention est fondée sur la mise en place des préférences commerciales ou coloniales dans les relations entre l'Europe et les anciennes colonies. Elle permet aux produits tropicaux d'avoir accès au marché européen avec des conditions financières moins onéreuses.

Dans le même temps, les anciennes métropoles coloniales ont la possibilité de « sécuriser leur approvisionnement et aux pays exportateurs ultra spécialisés de s'affranchir

des fluctuations des prix sur les marchés mondiaux », les conventions de Yaoundé de juillet 1969, de Lomé I, III, IV de 1978, 1979, 1984, 1990, 1995 et celle de Cotonou de Juin 2000 vont consolider ce partenariat en y apportant chaque fois des révisions allant dans le sens de l'élargissement et du renforcement de la coopération politique et de la définition des conditions d'accès à l'aide. La signature de ces conventions, au-delà des motivations officielles, était justifiée par le souci de ne pas voir les pays africains entrer dans le giron de l'URSS. Elle intervenait, par ailleurs dans un contexte marqué par « un boom provisoire du prix des minerais et des produits agricoles d'exportation (...). Sur la pression des puissances coloniales alors impliquées (France et Belgique), l'Europe en formation fit entrer les colonies africaines dans la Communauté européenne en formation » (Coquery-Vidrovitch, 2002, p. 217).

Le partenariat entre la Communauté Économique Européenne inaugure l'entrée des pays africains en général et le Cameroun en particulier dans le jeu concurrentiel caractéristique de l'ordre économique néolibéral en essayant de reproduire le schéma de développement industriel de l'occident. Une voie qui finira par s'avérer périlleuse eu égard à la spirale d'endettement dans laquelle elle plongera ces États. Michel Kounou relève qu'« Il s'agissait d'enchaîner l'Afrique, tout en l'entraînant vers une direction suicidaire, contraire à l'aspiration d'indépendance et d'unité réelle de ses habitants, mais conforme à la préservation des intérêts coloniaux et impérialistes étrangers, sur le territoire ancestral » (Kounou, 2007, p. 280).

Le tournant néolibéral que le nouvel ordre économique mondial amorce à la faveur de l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher au Royaume uni en 1979, des élections de Ronald Reagan aux États-Unis et d'Helmut Kohl en Allemagne en 1980, est pointé du doigt comme une variable ayant contribué à la fragilisation des économies africaines et à la paupérisation des populations. Ce en raison de la détérioration des termes de l'échange et de ses effets sur la chute des cours du pétrole et des matières premières à l'instar du Cacao, du coton et du café, le tout couronné par la révision de la parité Dollars-Franc CFA. Le Cameroun, dont l'économie reposait essentiellement sur l'agriculture (le secteur agricole employait $\frac{3}{4}$ de la population, pour une contribution de 70% aux recettes d'exportation et 40% au budget de l'Etat), sera particulièrement frappé par la crise. Pour Eboussi Boulaga (1999, p. 164) cette crise est née d'un enchevêtrement de chocs dont la plus saillante est la

chute brutale des recettes d'exportation principalement générées par le pétrole, le café et le Cacao, le bois. Il en résulte une diminution de 55% de la balance du commerce extérieur, de 1985 à 1989. La production pétrolière atteint son sommet en 1986 pour amorcer une inexorable descente, faute d'un cadre approprié d'incitations et d'une gestion transparente soumise à la discussion publique. Ces difficultés se renforcent par un continu renchérissement du taux de change réel du CFA qui s'élève à plus de 40% à cette période, du fait de l'importante dépréciation du Dollar américain. (Eboussi Boulaga, 1999, pp. 164-165)

Cette chute des recettes d'exportation aura des conséquences désastreuses sur les performances des entreprises publiques sans cesse déficitaires et nécessitant des subventions massives. Le plan de redressement desdites entreprises rendra nécessaires la signature des accords avec les institutions de *Bretton Woods* et la liquidation d'une cinquantaine de ces entreprises. Le Cameroun va ainsi se soumettre aux exigences des institutions financières internationales et adopter les programmes d'ajustement structurel. Il passera d'un modèle de développement axé sur le dirigisme étatique pour s'arrimer à l'idéologie néolibérale symbolisée par le retrait de l'État. Les privatisations des entreprises publiques qui s'en suivront s'inscriront dans ce sillage. L'on peut globalement retenir avec Shouame (1994, p. 338), que les Programmes d'ajustement structurel visaient trois objectifs principaux : le rétablissement des équilibres macroéconomiques, la recherche de l'efficacité dans l'allocation des ressources et l'amélioration de la croissance et des conditions de vie des populations.

Pour ce qui est précisément du cas du Cameroun, l'ajustement structurel au même titre que l'aide au développement, conditionne l'attribution de l'assistance internationale à la mise en place par l'État demandeur d'un plan. Ces deux outils de l'ordre économique international représentent des dictats des puissances et acteurs étrangers. Toutefois, contrairement à l'aide au développement imposée aux anciennes colonies pour les maintenir dans le pré-carré métropolitain, l'appel aux bailleurs de fonds est souvent lancé par des pouvoirs dont la gouvernance défectueuse a débouché sur l'accumulation d'une dette devenue insoutenable. Dès lors, les accords de financements seront soumis à de nouvelles conditionnalités articulées autour de l'établissement de politiques économiques visant à restaurer les équilibres macro-économiques. Pour Touna Mama, il s'agit de la matérialisation du consensus de Washington. Celui-ci pose « le marché comme meilleur mode d'allocation des ressources, comme la solution à tous les maux des pays en difficultés économiques (...). Au rôle prééminent de l'État dans le consensus classico-keynésien qui a prévalu dans la tradition développementaliste d'avant la crise des années 1980 est substitué le rôle prééminent du marché » (Touna Mama, 2008, p. 282).

Le bilan de ces programmes d'ajustement structurel aura été négatif pour les camerounais, puisqu'ils n'ont pas induit une amélioration des conditions de vie des populations. Car, selon Touna Mama (2008, p. 339), en 2004, le pays se situe au 144^e rang mondial sur 177 pays en termes de développement humain, avec un indice de 0,506. Une espérance de vie qui passe de 56,3 ans à 45 ans au cours de la même année. De plus, précise-t-il, « ce que les camerounais retiennent surtout des PAS, c'est la double baisse des salaires des fonctionnaires et agents de l'État de 30% en janvier 1993 et 50% en novembre 1993, le licenciement de plus de 50.000 employés des sociétés publiques et parapubliques, liquidées ou privatisées et la dévaluation de 1994 » (Touna Mama, 2008, p. 339). En dépit des effets néfastes des programmes d'ajustement structurel impulsés par les institutions de Bretton Woods sur l'économie camerounaise, le Cameroun reste à ce jour sous l'emprise de ces institutions.

Depuis son adhésion à l'accord de Cotonou ayant contribué à consolidation de la relation entre les pays ACP et l'Europe, le Cameroun entretient une coopération avec l'Union Européenne fondée sur l'Accord de Partenariat Économique (APE) depuis le 04 août 2016. Un accord qui préconise un démantèlement des barrières douanières entre les vingt-sept (27) États membres de l'UE et le Cameroun. Selon le journal *Investir au Cameroun*, « l'APE prévoit que Cameroun élimine progressivement, c'est-à-dire au cours d'une période transitoire de 13 s'étalant entre 2016 et 2029, les droits de douane sur 75% des produits (ou lignes tarifaires) originaires de l'UE, ce qui équivaut à 80% de ses importations en provenance de l'UE »¹. Une brève évaluation faite au sujet de la mise en œuvre de cet accord par le comité consultatif de l'évaluation de l'APE, relève des pertes en recettes douanières de l'ordre de 685 millions de FCFA pour la première année et 4,3 milliards de FCFA au bout de deux ans. 229 opérateurs économiques ont été bénéficiaires pour la première année et 344 pour la deuxième. 156,3 représentants la valeur des marchandises importées. Ces données ont constitué un motif de fierté pour le gouvernement camerounais. Or, il ressort des tendances économiques visibles actuellement que « les indicateurs macroéconomiques semblent moins reluisants. En effet, si l'on peut comprendre par exemple la hausse des importations de 5,6% au second semestre de l'année 2017, les exportations par contre censées augmenter ont plutôt baissé de 3,7% malgré le comportement salubre du secteur des services. Ce qui traduit par conséquent la détérioration continue de la balance commerciale » (Tchoffo, 2021, p. 2).

¹ A lire dans : *Investir au Cameroun*, Union européenne-ACP : le Cameroun dépose ses instruments de ratification de l'Accord de Samoa pour prolonger les APE, 12 juin 2025.

Ces observations critiques viennent corroborer les réserves qui avaient été émises par les experts à propos de l'impact de l'APE sur l'économie camerounaise, sans entrer dans les détails, il serait opportun de mettre en exergue quelques effets négatifs dont l'accord était porteur pour le Cameroun. L'on peut noter entre autres : « les effets de détournement du commerce; les effets de creusement du déficit de la balance commerciale; les effets d'éviction des productions nationales; les effets de pertes de recettes douanières et les effets négatifs sur le développement monétaire » (Kouanou, 2021, p. 152).

3. Sortir de la colonialité bilatérale et multilatérale : Quelles alternatives pour le Cameroun?

La dernière partie de cette réflexion s'articule autour de l'exploration des alternatives susceptibles de sortir l'Afrique en général et le Cameroun en particulier de la colonialité. Les propositions qui sont ainsi formulées vont dans le sens de la déconnexion, du renforcement de la coopération sud-sud et de la diversification des partenariats économiques.

3.1. L'injustice du système économique international et l'exigence de la déconnexion

L'ordre économique international à caractère libéral qui accentue la paupérisation de l'Afrique doit faire l'objet d'une désobéissance économique par analogie avec la « désobéissance épistémique » dont parle Mignolo (2015, p.6). Une désobéissance économique appelée à prendre la forme de ce que Amin nomme la « déconnexion » (Amin, 1986, p. 22). Une telle option est destinée à permettre à l'Afrique en général et au Cameroun en particulier de recouvrer la voie de l'autonomisation, d'un développement autocentré, prioritairement centré sur ses intérêts stratégiques, les besoins de son peuple et à échapper aux griffes du système impérialiste international fondé sur ce que Latouche appelle l'« occidentalisation du monde » (1989, p. 9). Il s'agit pour les pays de la périphérie, dont le Cameroun fait partie, de prendre en charge leur destin socioéconomique et de se réapproprier leur processus de production et d'accumulation des biens et services en le sortant du carcan de l'extraversion dans lequel il était jusque-là encastré. Cette option de développement permettrait au Cameroun de résorber ou tout au moins de réduire sa dépendance aux importations des produits de grande consommation. Car, comme le reconnaît le gouvernement camerounais, la vulnérabilité de l'économie camerounaise est tributaire de sa forte dépendance de l'extérieur. Les produits de grande consommation (riz, blé, maïs, huile de palme, poisson, lait, etc.) représentent environ 71% du déficit de la balance commerciale, cette forte dépendance a été révélée à la faveur de la pandémie du Covid 19 et de la crise russo-ukrainienne (Rapport MINEPAT, 2024, pp. 67-68). Face à cette réalité, il y a lieu d'accélérer « la mise en œuvre de la politique d'import/substitution en s'intéressant notamment au développement de l'offre en intrants et en équipements agricoles » afin de réduire cette dépendance à travers un renforcement de l'offre locale des biens et services et la transformation des produits agricoles et halieutiques (Rapport MINEPAT, 2024, pp.84-85). Cette option s'inscrit en droite ligne de l'exigence de déconnexion. Celle-ci « recherche avant tout à ce que les pays de la périphérie contrôlent le processus d'accumulation interne, ce qui les orienterait vers un développement plus autonome, libéré de la dynamique et des intérêts économiques, sociaux et culturels des pays du centre, et plus encore de ceux des élites économiques et des multinationales » (Suazo, 2018, para 7).

L'intégration des pays africains dans le système économique mondial accentue la polarisation centre et périphérie immanente au capitalisme en perpétuant les inégalités entre les deux pôles et en rendant illusoire toute possibilité de rattrapage ou de rééquilibrage des écarts entre la minorité privilégiée du centre et la masse paupérisée de la périphérie. Le libre-échange et les flux des capitaux promus par les pays du centre qui contrastent avec les restrictions frontalières qu'ils imposent aux travailleurs de la périphérie en quête de bien-être, renseignent

suffisamment sur la supercherie de ce système néolibéral peu soucieux de l'amélioration des conditions de vie de l'humanité à l'échelle globale.

3.2. La nécessité d'une insertion dans la mondialisation multipolaire

Dans la même perspective, plutôt que de rester dans cette mondialisation unipolaire dictée par l'hégémonie américaine et de ses alliés, il est impératif de faire advenir ce qu'Amin appelait une mondialisation multipolaire régie non plus par le règne de la puissance militaire ou le dictat des intérêts économiques égoïstes sur fond de capitalisme triomphant, d'exploitation et d'assujettissement des pays de la périphérie, mais sur une interdépendance fondée sur le respect, la quête du bien-être des peuples et la nécessité de sortir de l'isolationnisme national pour intégrer des regroupements régionaux voire communautaires dans le dessein de poursuivre, avec plus d'efficacité, des objectifs communs. Amin note précisément qu'

Un monde multipolaire est, tout d'abord, un monde régionalisé. L'interdépendance négociée et organisée d'une manière qui permette aux peuples et aux classes dominées d'améliorer les conditions de participation à la production et à leur accès à une vie meilleure, constitue le cadre de construction d'un monde polycentrique. Elle implique certainement qu'on dépasse l'action dans le cadre des États-nations, surtout ceux de taille modeste ou moyenne, au bénéfice d'organisations régionales, à la fois économiques et politiques, permettant des négociations collectives entre ces régions. (Amin, 2000, p. 9)

Les pays comme le Cameroun, dont la population a subi les conséquences de l'ordre économique néolibéral, gagnerait à s'inscrire dans ce paradigme multipolaire. Un tel choix implique de privilégier les partenariats Sud-Sud pour échapper aux mécanismes de l'aide assortis de conditions contraignantes auxquels les pays africains sont soumis dans la relation avec les puissances occidentales, partenaires traditionnels. En effet, dans le rapport 2010 des Nations unies portant sur le développement en Afrique, il est mentionné que ce modèle de coopération est salubre dans la mesure où il « élargit et diversifie les sources de financement qui s'offrent à la région. L'Afrique, gros bénéficiaire d'aide étrangère, est de plus en plus déçue par les mécanismes d'aide, que la plupart des pays considèrent comme caractérisés par la non-exécution des engagements pris et l'imposition des conditions contraignantes qui réduisent leur marge de manœuvre dans le choix d'une politique de développement » (Rapport ONU, 2010, p. 2).

En plus de la nécessité de la diversification des partenariats économiques, le Cameroun a intérêt à accorder la priorité au « commerce intrafricain » (Ndinga Go'o, 2021, p. 12) et à tirer parti des avantages qu'offre la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine ZLECAF. Puisque « Les études menées par la CEA (2019) soulignent que : la ZLECAF entraînerait une augmentation du bien-être au Cameroun de l'ordre de 1,3% ; le revenu par habitant diminuerait de 0,2% ; la part des dépenses dans le PIB baisserait de 1,2% ; toujours d'après ces simulations, la ZLECAF entraînerait une baisse du niveau des prix de 0,5% à l'horizon 2024. (Rapport MINEPAT, 2024, p. 60).

Par ailleurs, il y a lieu pour le Cameroun et les pays de la périphérie de se mobiliser en vue de l'avènement d'un ordre économique mondial plus juste. Cette justice de l'ordre international implique, outre la réforme des institutions de Bretton Woods, « l'amorce d'une fiscalité de portée mondiale, par exemple par la taxation des rentes associées à l'exploitation des ressources naturelles et leur redistribution à l'échelle mondiale, selon des critères appropriés et pour des usages affectés » (Amin, 2000, p. 11).

Globalement, faire advenir un ordre économique international juste requiert de repenser la mondialisation sous divers aspects. L'ouverture des marchés promues par la mondialisation gagnerait à accorder une marge de manœuvre plus grandes aux pays de la périphérie dotés des

économies faibles et, comme l'a relevé Amin, Houtart souligne que la libre circulation devrait aller au-delà des biens et des capitaux pour s'appliquer aux personnes. La spéculation qui mine l'économie mondiale devrait, à défaut de se voir bannie, être tout au moins canalisée. Compte tenu de l'avantage que la mondialisation offre aux pays du Centre et aux multinationales, les regroupements mériteraient d'être encouragés pour servir de cadre de négociation et constituer ultérieurement un contrepoids multipolaire face à la dynamique unipolaire à l'œuvre. Cela implique, d'après Houtart,

de lever les obstacles au développement des économies dépendantes, en renversant l'orientation des flux financiers qui convergent vers les économies développées et qui sont le produit du poids de ces dernières dans les rapports mondiaux. Ces obstacles sont constitués par les fluctuations des prix des matières premières et des produits agricoles, la concurrence des surplus agricoles, les sous-traitances et les zones franches aux conditions fiscales et sociales draconiennes, l'importance du service de la dette, les exigences des investissements étrangers, les taux usagers des placements à court terme, l'évasion des capitaux locaux vers des lieux de plus forte rentabilité, etc. (Houtart, 2000, p. 18)

Enfin, outre l'annulation de la dette qui entraîne un flux des capitaux des pays pauvres vers les pays riches, il y a surtout la nécessité de veiller à ce que le système des échanges internationaux soit juste et équitable. Cela passe par le respect des exigences d'égalité et de réciprocité qui sous-tendent toute transaction considérée comme juste. L'imposition unilatérale des prix des produits issus de la périphérie par les pays du Centre et les fluctuations incessantes dont ces prix font l'objet, détériorent les conditions d'une coopération économique et commerciale mutuellement bénéfique et compromettent les perspectives de bien-être socioéconomique des populations du Sud (Mbonda, 2023, p. 22).

Conclusion

Comment la colonialité structure-t-elle le système économique camerounais au point d'engendrer la paupérisation? Globalement l'on retient que l'économie camerounaise depuis la période coloniale reposait sur une « économie de traite ». Une logique économique prolongée au lendemain des indépendances et dont le trait caractéristique est la monopolisation des ressources des territoires colonisés ou des nouveaux Etats par les métropoles coloniales dans le but de satisfaire les besoins de leurs pays. L'entrée du Cameroun dans le jeu concurrentiel préconisé par l'économie de marché va contribuer à la fragilisation de son économie affectée par la chute des recettes d'exportation consécutive à la volatilité des coûts des matières premières sur le marché national. La crise économique qui en a résulté et qui a justifié l'intervention des bailleurs de fonds internationaux et l'imposition des Programmes d'ajustement structurel, a contribué à la dégradation des conditions de vie des populations. Jusqu'à ce jour, la relation entre le Cameroun et le FMI reste marquée par la conclusion des Programmes économiques et Financiers (PEF) appuyée par la Facilité Élargie de Crédit (FEC). Les institutions de Bretton Woods sont perçues comme des instruments de l'impérialisme occidental. A cet effet, Hülsmann (2003, p. 54), « pour réduire la dépendance politique de l'Afrique vis-à-vis de l'occident, il est nécessaire, tout simplement, de supprimer le FMI ». De manière plus spécifique, le Cameroun pour s'affranchir de la colonialité et des différents visages qu'elle revêt, gagnerait à mettre l'effort de production et de transformation des biens et produits au service des besoins de ses populations afin de rompre avec l'extraversion de son économie. Dans le même sillage, la diversification des partenariats économiques et la priorisation d'une coopération Sud-Sud mutuellement bénéfique, constituent des voies pouvant lui permettre de sortir de sa dépendance vis-à-vis des partenaires traditionnels, anciennes métropoles coloniales.

Références bibliographiques

- Amin, S. (1986). *La déconnexion. Pour sortir du système mondial*. La Découverte.
- Amin, S. (1993). 1492 : La polarisation des mondes : entretien avec Samir Amin. In :Boutillier Jean-Louis (E.D.), Goudineau Yves (ED.). *Cahiers des sciences humaines : Trente ans (1963-1992)*. Cahiers des Sciences Humaines, (No h.s.), p.20-23.
- Amin, S. (2000). La mondialisation multipolaire : condition d'un développement social pour tous, Textes réunis de Samir Amin et de François Houtart, suivi de la déclaration alternative de Copenhague (1995), Genève. <https://www.cetim.ch>. (consulté le 23 mars 2025).
- Amougou, G. (2018). Esquisse d'histoire des politiques de développement au Cameroun : un regard contextuel, Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique.
- Bourgi, A. (1979). *La politique française de coopération en Afrique. Le cas du Sénégal*. Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence.
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (2010), le développement économique en Afrique. La Coopération Sud-Sud - L'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement. <https://doi.org/10.18356/c3c9f1e0-fr>
- Coquery-Vidrovitch, C. (2002). Afrique noire : de la colonisation à la recolonisation ? In: *Économie appliquée*, 55(2), 207-224. <https://doi.org/10.3406/ecoap.2002.3076>
- Coulibaly, A. M. (2016). *La Françafrique, un nouveau visage ?* [Mémoire de Maîtrise, Université d'Ottawa].
- Eboussi boulaga, F. (1999). *Lignes de résistance*. CLE.
- Hülsmann, J. G. (2003). Pourquoi le FMI nuit-il aux africains? *Labyrinthe*, 16. 10.4000/labyrinthe.310
- Kouanou, R. A. (2021). Accord secret France-Cameroun : état des lieux d'un système néocolonial. *Editions francophones d'Afrique (EFUA)*, 1(2), 140-156.
- Kounou, M. (2007). *Le panafricanisme. De la crise à la renaissance. Une stratégie globale de reconstruction effective pour le troisième millénaire*. CLE.
- Kwame Nkrumah (1963). *L'Afrique doit s'unir*. Présence Africaine.
- Latouche, S. (1989). *L'Occidentalisation du monde*. La Découverte.
- Mbembé, A. (2016). *Politiques de l'inimitié*. La Découverte.
- Mbonda, E.-M. (2003). Mondialisation et justice. Peut-on faire de la justice globale un impératif catégorique ? In : Josiane Boulad-Ayoub et Luc Bonneville, *Souverainetés en crise*. Presse de l'Université de Laval.
- Mignolo, W. (2015). *La désobéissance épistémique. Rhétorique de la modernité, logique de la colonialité et grammaire de la décolonialité*. Peter Lang.
- Mignolo, W. (2021). Parce que la colonialité est partout, la nécolonialité est inévitable, *Multitudes*. 84 (3), 57-67.
- Mveng, E. (2004). Paupérisation en Afrique. *Revue Quart Monde*, 192, 4, <https://www.revuequartmonde.org/>
- Ndinga Go'o, E. (2021). Accord de partenariat économique au Cameroun : opportunités ou menaces ? *Asian Journal of Social Science and Management Technology*, 4(4), 11-31, www.ajssmt.com
- Rapport MINEPAT (2024). *Mesures d'adaptation de l'économie camerounaise face aux chocs et aux mutations*. <https://minepat.gov.cm>
- Suazo, A. (2018). Samir Amin et la déconnexion en tant qu'héritage historique, *Ritimo*, 21.
- Staniland, M. (1987). Francophonie Africa : The Enduring French Connection. *Annals of the American Academy of Political and Social Sciences*, 489, 51-62.
- Tchoffo, R. (2021). *L'économie camerounaise aux face aux accords de partenariat économique : une analyse d'impacts. Microstructure des marchés* [Thèse de doctorat]. Université de Dschang.

- Tchundjang Pouemi, J. (2020). *Monnaie, servitude et liberté. La répression monétaire de l'Afrique*. Menaibuc.
- Touna Mama (2008). *L'économie camerounaise. Pour un nouveau départ*. Afrédit.